

# GBL

Une version abrégée des comptes annuels non consolidés est reprise dans la brochure annuelle relative à l'exercice social 2017. Veuillez trouver ci-joint un exemplaire de ces comptes dans une version intégrale.



40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0407.040.209	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

DÉNOMINATION: GROUPE BRUXELLES LAMBERT

Forme juridique: SA

Adresse: avenue Marnix

N°: 24

Code postal: 1000

Commune: Bruxelles 1

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet: <sup>1</sup> www.gbl.be

Numéro d'entreprise **0407.040.209**

DATE **30/05/2016** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **24/04/2018**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2017** au **31/12/2017**

Exercice précédent du **1/01/2016** au **31/12/2016**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 55

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.4, 6.3.6, 6.5.2, 6.20, 7, 9

Signataire  
(nom et qualité)  
**Ian Gallienne**  
Administrateur délégué

Signataire  
(nom et qualité)  
**Gérard Lamarche**  
Administrateur délégué

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**FRERE Gérald Profession : Admin. de sociétés**

avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**GALLIENNE Ian Profession : Admin. de sociétés**

avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 26/04/2016- 28/04/2020

**LAMARCHE Gérard Profession : Admin. de sociétés**

avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**DESMARAIS Paul, jr Profession : Admin. de sociétés**

square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**de RUDDER Thierry Profession : Admin. de sociétés**

avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26/04/2016- 28/04/2020

**DELLOYE Victor Profession : Admin. de sociétés**

rue de la Blanche Borne 12, 6280 Loverval, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

**SAMYN Gilles Profession : Admin. de sociétés**

rue de la Blanche Borne 12, 6280 Loverval, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**de SEZE Amaury Profession : Admin. de sociétés**

avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

**VIAL Arnaud Profession : Admin. de sociétés**

square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**Comtesse d'ASPREMONT LYNDEN Antoinette** Profession : Admin. de sociétés

avenue du Général de Gaulle 23, 1050 Bruxelles 5, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**MORIN-POSTEL Christine** Profession : Admin. de sociétés

boulevard de la Saussaye 45, 92200 Neuilly-sur-Seine, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

**VERLUYTEN Martine** Profession : Admin. de sociétés

avenue Van Becelaere 24/33, 1170 Bruxelles 17, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

**DESMARAIS Paul III** Profession : Admin. de sociétés

square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 22/04/2014- 24/04/2018

**FRERE Cédric** Profession : Admin. de sociétés

rue de la Blanche Borne 12, 6280 Loverval, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**GALLIENNE Ségolène** Profession : Admin. de sociétés

rue de la Blanche Borne 12, 6280 Loverval, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**POLET Marie** Profession : Admin. de sociétés

Globe House - 4, Temple Place, London WC2R 2PG, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/04/2015- 23/04/2019

**DANON ARNAUD Laurence** Profession : Admin. de sociétés

boulevard Victor Hugo 30, 92200 Neuilly-sur-Seine, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

**LEFEBVRE Jocelyn** Profession : Admin. de sociétés

square Victoria 751, Montréal, Québec H2Y 2J3, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/04/2017- 27/04/2021

**Deloitte Reviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL 0429.053.863**

Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B025 I.R.E.

Mandat : 26/04/2016- 23/04/2019

Représenté par :

1. MAGNIN Corine

Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, Belgique

Commissaire, Numéro de membre : A02128

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20	2.205.490	75.357
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>12.497.652.614</u>	<u>14.422.561.144</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	1.725.797	1.782.958
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23		
Mobilier et matériel roulant .....		24	1.023.237	944.730
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	702.560	838.228
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28	12.495.926.817	14.420.778.186
Entreprises liées .....	6.15	280/1	9.252.089.537	11.143.323.788
Participations .....		280	9.252.089.537	11.143.323.788
Créances .....		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	1	1
Participations .....		282	1	1
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	3.243.837.279	3.277.454.397
Actions et parts .....		284	3.243.836.300	3.277.453.418
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	979	979

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>2.420.700.174</u>	<u>45.419.850</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	2.401.126.641	14.766.930
Créances commerciales .....		40	399.849	3.307.637
Autres créances .....		41	2.400.726.792	11.459.293
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53	8.067.419	20.246.013
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53	8.067.419	20.246.013
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	11.008.482	9.421.594
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	497.632	985.313
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	14.920.558.278	14.468.056.351

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>11.520.192.630</u>	<u>11.366.159.468</u>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	653.136.356	653.136.356
Capital souscrit .....		100	653.136.356	653.136.356
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11	3.519.619.885	3.519.619.884
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	318.788.078	318.788.078
Réserve légale .....		130	65.313.636	65.313.636
Réserves indisponibles .....		131	24.898.477	24.898.477
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311	24.898.477	24.898.477
Réserves immunisées .....		132	228.575.965	228.575.965
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	7.028.648.311	6.874.615.150
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>13.104.951</u>	<u>12.817.712</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	13.104.951	12.817.712
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	13.104.951	12.817.712
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	3.387.260.697	3.089.079.171
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	498.429.448	
Dettes financières .....		170/4	498.429.448	
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	498.429.448	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173		
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	2.880.078.788	3.072.212.806
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		350.000.000
Dettes financières .....		43	2.387.754.257	2.241.217.036
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439	2.387.754.257	2.241.217.036
Dettes commerciales .....		44	1.501.894	891.402
Fournisseurs .....		440/4	1.501.894	891.402
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	2.656.501	3.245.500
Impôts .....		450/3	2.202.991	2.768.818
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	453.510	476.682
Autres dettes .....		47/48	488.166.136	476.858.868
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	8.752.461	16.866.365
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	14.920.558.278	14.468.056.351

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	3.411.683	2.580.107
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	2.240.687	1.685.195
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	1.136.426	844.523
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	34.570	50.389
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	30.279.572	20.734.415
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	14.702.826	14.316.691
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	9.544.804	8.071.013
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	725.120	437.872
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		7.609
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	5.173.099	-2.674.440
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	133.723	575.670
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-26.867.889	-18.154.308

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	698.424.872	1.054.170.061
Produits financiers récurrents .....		75	194.742.097	206.722.083
Produits des immobilisations financières .....		750	174.644.801	177.014.304
Produits des actifs circulants .....		751	581.714	3.977.216
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	19.515.582	25.730.563
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	503.682.775	847.447.978
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	33.436.874	50.985.460
Charges financières récurrentes .....		65	33.436.873	50.290.508
Charges des dettes .....		650	28.467.024	35.189.896
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651	-556.353	2.784.184
Autres charges financières .....		652/9	5.526.202	12.316.428
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	1	694.952
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	638.120.109	985.030.293
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	12.087	
Impôts .....		670/3	12.087	
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	638.108.022	985.030.293
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	638.108.022	985.030.293

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	7.512.723.172	7.347.394.931
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	638.108.022	985.030.293
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	6.874.615.150	6.362.364.638
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	7.028.648.311	6.874.615.150
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	484.074.861	472.779.781
Rémunération du capital .....	694	484.074.861	472.779.781
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	20P	xxxxxxxxxxxxxx	75.357
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002	2.415.356	
Amortissements .....	8003	285.223	
Autres .....(+)/(-)	8004		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	(20)	2.205.490	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	2.205.489	
Frais de restructuration .....	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	585.812
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	29.297	
Cessions et désaffectations .....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8052	615.109	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>			
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	585.812
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	29.297	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers .....	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8122	615.109	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	211	<u>                    </u>	

**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	276
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162		
Cessions et désaffectations .....	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	276	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	276
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272		
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	276	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.056.980
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	350.040	
Cessions et désaffectations .....	8173	156.820	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193	3.250.200	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.112.250
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	271.532	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	156.820	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323	2.226.962	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(24)	<u>1.023.238</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.682.897
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	3.401	
Cessions et désaffectations .....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8195	1.686.298	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	844.670
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	139.068	
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8325	983.738	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(26)	<u>702.560</u>	



**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362		
Cessions et retraits .....	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	1	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412		
Acquises de tiers .....	8422		
Annulées .....	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472		
Reprises .....	8482		
Acquises de tiers .....	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	1	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582		
Remboursements .....	8592		
Réductions de valeur actées .....	8602		
Réductions de valeur reprises .....	8612		
Différences de change .....(+)/(-)	8622		
Autres .....(+)/(-)	8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.281.434.752
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	44.359.878	
Cessions et retraits .....	8373	78.474.105	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	3.247.320.525	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.981.334
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473		
Reprises .....	8483	207.692	
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	289.417	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	3.484.225	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(284)	<u>3.243.836.300</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>979</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583		
Remboursements .....	8593		
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change .....(+)/(-)	8623		
Autres .....(+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(285/8)	<u>979</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8653	<u>151.957</u>	

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>Belgian Securities B.V.</b> Amstel 134 1017 AD Amsterdam Pays-Bas	Ordinaires	1.758.155	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	2.259.580.746	74.628.455
<b>Brussels Securities SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0403.212.964	Ordinaires	205.593	99,99	0,01	31/12/2016	EUR	755.752.239	113.597
<b>GBL Finance &amp; Treasury SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0563.465.773	Ordinaires	82.541.990	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	3.147.656.206	13.975.124
<b>GBL Participations SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0644.696.147	Ordinaires	5.535	90,00	10,00	30/09/2017	EUR	49.605	-6.135
<b>GBL Verwaltung SA</b> route d'Arlon 19-21 8009 Strassen Luxembourg	Ordinaires	2.877.131	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	1.702.337.120	44.006.439
<b>LTI One SA</b> Rue Phocas Lejeune 8 5032 Isnes Belgique 0525.893.220	Ordinaires	1.000	0,37	99,63	30/09/2017	EUR	3.907.475	479.775
<b>LTI Two SA</b> Rue Phocas Lejeune 8 5032 Isnes Belgique 0550.642.670	Ordinaires	10	0,00	100,00	30/09/2017	EUR	3.267.650	339.732
<b>Umicore SA</b> Rue du Marais 31 1000 Bruxelles 1 Belgique 0401.574.852	Ordinaires	37.957.246	16,94	0,06	31/12/2016	EUR	1.222.012.456	148.536.849
<b>URDAC SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0627.623.157	Ordinaires	10	0,00	100,00	30/09/2017	EUR	3.291.027	353.596

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>GBL Energy S.à r.l.</b> route d'Arion 19-21 8009 Strassen Luxembourg	Ordinaires	346.666	100,00	0,00	31/12/2016	EUR	1.278.951.027	-2.955.076
<b>FINPAR SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0650.767.357	Ordinaires	10	0,00	100,00	30/09/2017	EUR	3.765.039	443.433
<b>Sagerpar SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0403.205.640	Ordinaires	79.500	1,24	98,76	31/12/2016	EUR	361.945.159	10.307.923
<b>Ontex SA</b> Korte Keppestraat 21 9320 Erembodegem Belgique 0550.880.915	Ordinaires	16.339.053	19,84	0,14	31/12/2016	EUR	1.856.968.694	-6.013.351
<b>FINPAR II SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0674.651.628	Ordinaires	331.068	88,90	11,10	30/09/2017	EUR	3.350.325	-373.455
<b>Brussels Advisors SA</b> Avenue Marnix 24 1000 Bruxelles 1 Belgique 0678.832.427	Ordinaires	5.535	90,00	10,00		EUR	0	0

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe .....</b>	51	8.067.419	20.246.013
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	8.067.419	20.246.013
Actions et parts – Montant non appelé .....	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art .....	8683		
<b>Titres à revenu fixe .....</b>	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit .....</b>	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686		
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant .....</b>	8689		
			Exercice
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>			
<b>Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important</b>			
Autres charges à reporter			359.771
Commissions acquises			84.034
Services et biens divers à reporter			53.827

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DU CAPITAL

## Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	653.136.356
(100)	653.136.356	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

Ordinaires .....  
 Actions nominatives .....  
 Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	653.136.356	161.358.287
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	88.129.114
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	73.229.173

## Capital non libéré

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

## Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	22.912.158
8732	5.660.482
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	125.000.000

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Capital autorisé non souscrit .....

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

8761

Nombre de voix qui y sont attachées .....

8762

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

8771

Nombre de parts détenues par les filiales .....

8781

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Dénomination	Nature	Nombre de droits de vote attachés aux titres	Nombre de droits de vote non liés aux titres	%
Pargesa Netherlands BV	Actions ordinaires	80.680.729	0	50,00%
Sagerpar SA	Actions ordinaires	4.852.101	0	3,01%
LTI One SA	Actions ordinaires	185.185	0	0,11%
LTI Two SA	Actions ordinaires	129.770	0	0,08%
URDAC SA	Actions ordinaires	141.108	0	0,09%
FINPAR SA	Actions ordinaires	180.640	0	0,11%
FINPAR II SA	Actions ordinaires	171.678	0	0,11%
Loverval Finance SA	Actions ordinaires	38.500	0	0,02%
The Desmarais Family Residuary Trust	Actions ordinaires	500	0	0,00%
Flottant	Actions ordinaires	74.978.076	0	46,47%

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES****VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provision pour couverture sur options émises par GBL  
Provision pour frais de paiement des coupons et d'échange des titres  
Autres provisions

Exercice
1.092.652
383.075
11.629.224

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes .....	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	498.429.448
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	498.429.448
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts .....	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>498.429.448</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	978.123
Dettes fiscales estimées .....	450	1.224.868

**Rémunérations et charges sociales** (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	453.510

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

	Exercice
Primes perçues sur options de vente émises à reporter	933.841
Primes perçues sur options d'achat émises à reporter	125.059
Produits à reporter - gratuités locatives	2.400.000
Biens et services divers à imputer	810.675
Autres charges à imputer	301.347
Prorata d'intérêts à payer sur emprunt obligataire	4.181.507
Autres	31

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Prestations de services

Ventilation par marché géographique

Belgique

Luxembourg

Pays-Bas

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture .....

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs .....

Cotisations patronales d'assurances sociales .....

Primes patronales pour assurances extralégales .....

Autres frais de personnel .....

Pensions de retraite et de survie .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
	2.240.687	1.685.195
	995.839	840.062
	1.099.366	704.784
	145.483	140.349
740		
9086	36	37
9087	35,3	34,2
9088	56.985	56.037
620	7.546.228	7.053.022
621	1.131.753	972.035
622	748.226	
623	118.597	45.956
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112		7.609
Reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	8.000.356	2.422.619
Utilisations et reprises .....	9116	2.827.257	5.097.059
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	127.385	572.443
Autres .....	641/8	6.338	3.227
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		0,1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		112
Frais pour l'entreprise .....	617		3.152

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Primes perçues sur ventes d'options		15.972.762	23.461.111
Bénéfices de change réalisés		387.202	322.310
Primes sur emprunt long terme		58.333	58.333
Plus-value sur réalisation placement trésorerie actions		3.097.245	428.084
Intérêts de retard perçus		39	1.399.704
Produits financiers divers			36.909
Ecart positif de conversion			24.110
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts .....	6501		
Intérêts portés à l'actif .....	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	7.418	2.784.184
Reprises .....	6511	563.772	
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	993.021	6.054.940
Utilisations et reprises .....	6561	5.878.881	76.334
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Impôts étrangers sur dividendes étrangers		3.661.797	3.092.022
Frais relatifs aux fonds propres		609.322	826.427
Moins-values réalisées sur ventes actions			620.684
Frais divers		5.991.494	1.798.688

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	503.717.345	847.498.367
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)	34.570	50.389
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	34.570	50.389
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)	503.682.775	847.447.978
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	496.424.300	598.625.845
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631	7.258.475	248.822.133
Autres produits financiers non récurrents .....	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	1	694.952
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)	1	694.952
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661		683.703
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631	1	11.249
Autres charges financières non récurrentes .....	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	12.087
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	12.087
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Revenus définitivement taxés	-165.902.150
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	-496.424.300
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières et de placements de trésorerie	-10.355.720
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières et de placements de trésorerie	1
Chiffres non arrêtés définitivement à ce jour, déclaration fiscale non terminée.	

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	12.087
9139	12.087
9140	
	-165.902.150
	-496.424.300
	-10.355.720
	1

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Néant
Chiffres non arrêtés définitivement à ce jour, déclaration fiscale non terminée.

Exercice

**Sources de latences fiscales**

<b>Latences actives</b>	9141	1.276.866.316
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142	749.844.713
<b>Autres latences actives</b>		
Autres latences actives		527.021.604
Chiffres non arrêtés définitivement à ce jour, déclaration fiscale non terminée.		
<b>Latences passives</b> .....	9144	527.021.604
<b>Ventilation des latences passives</b>		
Autres latences passives		527.021.604
Chiffres non arrêtés définitivement à ce jour, déclaration fiscale non terminée.		

Codes	Exercice
9141	1.276.866.316
9142	749.844.713
	527.021.604
9144	527.021.604
	527.021.604

**IMPÔTS ET TAXES**

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....

Par l'entreprise .....

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....

Précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	514.331	406.977
9146	470.075	320.690
9147	3.967.313	4.798.609
9148	58.791.384	46.008.490

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

	Codes	Exercice
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....	9149	507.039.760
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....	9150	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....	9151	
	9153	507.039.760
<b>GARANTIES RÉELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9161	
Montant de l'inscription .....	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9201	
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9162	
Montant de l'inscription .....	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9202	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN****ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

	Codes	Exercice
Marchandises achetées (à recevoir) .....	9213	
Marchandises vendues (à livrer) .....	9214	
Devises achetées (à recevoir) .....	9215	9.370.500
Devises vendues (à livrer) .....	9216	16.802.315

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

Opération "Certificat au porteur"

314.027

Lignes de crédit confirmées (montant total disponible au 31 décembre 2017 pour 9 emprunteurs, sociétés du groupe)

2.150.000.000

Plans d'intéressement (montant notional)

30.377.754

Dividendes étrangers/double imposition internationale

Le Groupe a continué à prendre certaines mesures pour préserver ses intérêts en matière de "double imposition" des dividendes étrangers.

Litige Rhodia

Début 2004, GBL et deux de ses Administrateurs ont été assignés par des actionnaires minoritaires de Rhodia devant le Tribunal de Commerce de Paris, mettant en cause leur responsabilité d'Administrateur de Rhodia.

Parallèlement, une procédure pénale a été intentée contre X.

Le 27 janvier 2006, le Tribunal de Paris a décidé de suspendre la procédure civile jusqu'à ce qu'intervienne une décision dans le cadre de la procédure pénale.

Depuis lors, ce litige n'a guère évolué: il est toujours en sursis dans l'attente de l'issue de la procédure pénale en cours.

Plans d'options sur actions

Dans le cadre des dispositions de la loi du 26 mars 1999 relative au plan d'action belge pour l'emploi, GBL a émis six plans d'intéressement (2012/2011/2010/2009/2008/2007) sur actions GBL en faveur du Management Exécutif et de son personnel.

En 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017 toujours dans le même cadre, GBL a émis des plans d'intéressement sur les actions de sous-filiales, LTI One SA, LTI Two SA, URDAC SA, FINPAR SA et FINPAR II SA en faveur du Management Exécutif et de son personnel.

Prêt de titres

Un prêt de 600 actions Imerys a été consenti à Ian Gallienne dans le cadre de son mandat d'administrateur de cette société.

Un prêt de 1.000 actions Pernod Ricard a été consenti à Ian Gallienne dans le cadre de son mandat d'administrateur de cette société.

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS****Description succincte**

Les membres du personnel bénéficient d'un régime de retraite et de survie leur garantissant un niveau de ressources établi en fonction de leur ancienneté et de leur rémunération de fin de carrière. La pension extra-légale est constituée d'une part, par la souscription d'une assurance de groupe, et d'autre part, par l'entremise d'une institution de retraite professionnelle doté d'une personnalité juridique distincte.

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées .....

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Options call émises (montant notionnel)

Options put émises (montant notionnel)

Exercice
3.933.898
47.309.918

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	9.252.089.537	11.143.323.788
Participations .....	(280)	9.252.089.537	11.143.323.788
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
<b>Créances</b> .....	9291	2.391.552.410	3.809.340
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	2.391.552.410	3.809.340
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	2.387.754.257	2.241.956.441
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	2.387.754.257	2.241.956.441
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	507.039.760	799.832.760
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	75.600.665	72.084.355
Produits des actifs circulants .....	9431	351.830	206.746
Autres produits financiers .....	9441	260.948	
Charges des dettes .....	9461	10.334.667	21.175.114
Autres charges financières .....	9471	2.139.024	
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	35.280	248.822.133
Moins-values réalisées .....	9491		11.249

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252	1	1
Participations .....	9262	1	1
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		78.079
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		78.079
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

Créances sur les personnes précitées .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur .....

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur .....

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	5.722.409
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

Emoluments du (des) commissaire(s) .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	75.000
95061	23.995
95062	
95063	80.763
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR****POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Puts vendus	Néant	Spéculation	19	0	0	-8.570.779	-4.276.111
Puts vendus	Néant	Spéculation	5	-848.559	-10.217	0	0
Contrat de vente à terme de devises	Risque de change	Couverture	2	0	0	0	21.429
Contrat de vente à terme de devises	Risque de change	Couverture	2	0	76.086	0	0

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR**

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raison pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion \*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\*\*~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés.\*~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation.\*~~

**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*\*:

**Pargesa Holding SA**  
**Grand-Rue 11**  
**1204 Genève, Suisse**

**L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand**

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus \*\*:

**Pargesa Holding SA**  
**Grand-Rue 11**  
**1204 Genève, Suisse**

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Mentions en application de l'article 134, paragraphes 4 et 5 du Code des sociétés**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9507	144.500
95071	37.495
95072	
95073	84.573
9509	3.341.030
95091	39.000
95092	
95093	2.034.963

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### ACTIF

#### I. Frais d'établissement

Les frais d'émission et agios sur emprunts sont en principe amortis sur toute la durée de l'emprunt.

Les frais d'augmentation de capital seront, soit imputés au compte " Primes d'émission ", soit pris en charge sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés. Toutefois, si leur montant est important en valeur absolue, le Conseil d'administration pourra décider de répartir l'amortissement de ces frais sur plusieurs exercices, chacun de ces exercices supportant un amortissement d'au moins 20% du total des frais exposés.

Les autres frais d'établissement sont amortis au taux annuel de 20%.

#### III. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire. Si l'exercice a une durée supérieure ou inférieure à douze mois, les amortissements sont calculés prorata temporis.

Les taux annuels suivants sont appliqués :

- constructions : 3%
- installations et matériel de bureau : 20%
- installations téléphoniques : 10%
- pour les acquisitions d'un montant unitaire inférieur hors T.V.A. à 250,00 euros : 33,33 %
- mobilier : 10%
- matériel roulant : 25%
- matériel en leasing : durée du contrat.

Toutefois, pour toute acquisition, autre que des terrains ou constructions, d'un montant inférieur à cent mille euros, un amortissement au taux de 100% sera comptabilisé au cours de l'exercice d'acquisition.

Les immobilisations en cours et acomptes versés ne font pas l'objet d'amortissements.

#### IV. Immobilisations financières

##### Participations et autres titres de portefeuille

Chaque participation et titre de portefeuille est comptabilisé à son prix d'acquisition, compte tenu des éventuelles corrections de valeur y afférentes, non compris les frais accessoires pris en charge par le compte de résultats.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque participation et titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi objective que possible, la situation financière, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

La méthode d'évaluation utilisée pour un titre est employée systématiquement d'exercice en exercice, sans modification sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation.

En principe l'évaluation est basée sur la valeur patrimoniale des sociétés, c'est-à-dire sur base de l'actif net comptable de la société corrigé des plus et moins-values latentes estimées de manière objective et prudente.

Toutefois, le Conseil d'administration pourra opter, soit pour l'une des autres valeurs définies ci-après, soit pour la moyenne, pondérée de manière appropriée, de plusieurs d'entre elles en ce compris la valeur patrimoniale :

- valeur boursière, dans la mesure où le marché est représentatif ;
- valeur conventionnelle de rachat ;
- valeur de réalisation de la participation ;
- valeur de souscription dans le cas de nouveaux titres.

Les moins-values durables font l'objet de réductions de valeur. Si ultérieurement, la valeur estimative redevient supérieure à la valeur d'inventaire réduite et si la plus-value a un caractère durable, une reprise de réduction de valeur sera enregistrée.

##### Immobilisations financières - créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où il y a une moins-value ou dépréciation durable.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### V. Créances à plus d'un an

Ces créances sont évaluées selon les mêmes règles que les " immobilisations financières - créances ".

### VII. Créances à un an au plus

Ces créances suivent les mêmes règles que les " immobilisations financières - créances ". Cependant, il ne sera pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.

### VIII. Placements de trésorerie

Les titres cotés en bourse sont évalués au cours de bourse. Les moins-values ou dépréciations donnent lieu à des réductions de valeur, qu'elles soient durables ou non.

## PASSIF

### VII. Provisions pour risques et charges

Le Conseil d'administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

## ENGAGEMENTS ET RECOURS

Le Conseil d'administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat ; à défaut de valeur nominale ou dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.

## ACTIFS ET PASSIFS LIBELLÉS EN DEVICES

Les créances et dettes à un an au plus, les placements de trésorerie et le disponible sont repris sur base du cours de change du dernier jour de l'exercice. Si le Conseil d'administration considère ce cours non représentatif, il peut retenir un cours résultant d'une moyenne portant au plus sur les douze mois antérieurs.

Les créances et dettes à plus d'un an seront, en principe, maintenues à leur valeur historique en euros. Toutefois, si une modification officielle de la parité entre l'euro et la devise dans laquelle elles sont libellées intervient, la valeur historique est réajustée.

S'il apparaît une moins-value par rapport à leur valeur historique, il est constitué une provision équivalente à la moins-value constatée multipliée par une fraction dont le numérateur correspond au nombre de mois écoulés entre la date d'acquisition de la créance ou de la dette et la date d'inventaire et le dénominateur est égal au nombre de mois compris entre la date d'acquisition et la date d'échéance de la créance ou de la dette.

Cette moins-value est portée en " réduction de valeur sur créances " et à la rubrique " provisions pour risques et charges " en ce qui concerne les dettes.

Les créances et les dettes d'un montant nominal équivalent, libellé dans une même devise et échéant au cours d'un même exercice ne font pas l'objet d'ajustement.

Les écarts de conversion, tant positifs que négatifs, sont comptabilisés, tout comme les différences de change, en " autres produits financiers " ou en " autres charges financières " suivant qu'ils sont positifs ou négatifs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**Deloitte.**



**Groupe Bruxelles Lambert SA**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2017

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Groupe Bruxelles Lambert SA | 31 décembre 2017****Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Groupe Bruxelles Lambert SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2017**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Groupe Bruxelles Lambert SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 avril 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Groupe Bruxelles Lambert SA durant 26 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

**Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 14 920 558 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 638 108 (000) EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Fondement de l'opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Groupe Bruxelles Lambert SA | 31 décembre 2017****Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

\*

\* \*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Groupe Bruxelles Lambert SA | 31 décembre 2017**

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

**Responsabilités de l'organe de gestion**

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

**Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA), notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

**Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel**

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion, ni sur les autres informations contenues dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 96, § 4 du Code des sociétés est reprise dans une section spécifique du rapport annuel. Cette section sur les informations non financières contient les informations requises et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur le cadre de référence « UN Global Compact ». Nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie dans tous ses aspects significatifs conformément au cadre de référence « UN Global Compact » précité. En outre, nous n'exprimons aucune assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

**Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

**Mentions relatives à l'indépendance**

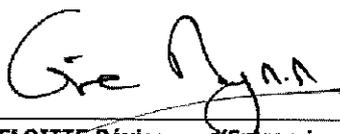
- Aucune mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels telle que prévue par la loi, n'a été effectuée, et notre cabinet de révision, et le cas échéant, notre réseau, sont restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES****Groupe Bruxelles Lambert SA | 31 décembre 2017****Autres mentions**

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- La décision de l'organe de gestion du 17 mars 2017 relative aux conflits d'intérêts décrits ci-dessous a les conséquences patrimoniales suivantes :
  - Messieurs Ian Gallienne et Gérard Lamarche ont informé le conseil qu'il existait dans leur chef un conflit d'intérêts dans le cadre de l'approbation par le conseil d'administration de la révision de leur rémunération de membres du management exécutif. Le conseil d'administration a décidé de porter la rémunération fixe nette de chacun des membres du management exécutif de 820 000 EUR à 860 000 EUR.

Par ailleurs, Messieurs Ian Gallienne et Gérard Lamarche ont informé le conseil qu'il existait dans leur chef un conflit d'intérêts dans le cadre de l'approbation par le conseil d'administration d'un nouveau plan d'intéressement portant sur des options sur actions d'une sous-filiale de GBL (« Finpar II »). Sur proposition du comité des nominations et rémunérations, le conseil d'administration a approuvé les termes du nouveau plan d'intéressement. Il a fixé le coefficient multiplicateur de la rémunération annuelle du management exécutif pour déterminer le nombre d'options sur actions Finpar II à attribuer aux bénéficiaires pour l'année 2017 à 225%. Le montant des actions sous-jacentes aux options a été fixé pour l'année 2017 à 7,74 millions EUR. Ce montant inclut l'attribution de 77 400 options sur actions Finpar II à chacun des membres du management exécutif.

Zaventem, le 15 mars 2018

**Le commissaire**

**DELOITTE Réviseurs d'Entreprises**  
SC-s.f.d. SCRL  
Représentée par Corine Magnin

**Deloitte**

Deloitte Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises  
Burgerlijke vennootschap onder de vorm van een coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid /  
Société civile sous forme d'une société coopérative à responsabilité limitée  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein .....	1001	34,0	18,5	15,5
Temps partiel .....	1002	1,9	1,3	0,6
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	35,3	19,4	15,9

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein .....	1011	54.652	30.968	23.684
Temps partiel .....	1012	2.333	1.696	638
Total .....	1013	56.985	32.664	24.322

**Frais de personnel**

Temps plein .....	1021			
Temps partiel .....	1022			
Total .....	1023	9.544.804	5.549.493	3.995.311

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

	1033	50.207	27.881	22.326
--	------	--------	--------	--------

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	34,2	18,5	15,7
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	56.037	30.261	25.776
Frais de personnel .....	1023	8.071.013		
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	42.534	22.440	20.094

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	35	1	35,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	34	1	34,8
Contrat à durée déterminée .....	111	1		1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	19	1	19,8
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201	4		4,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	5		5,0
de niveau universitaire .....	1203	10	1	10,8
Femmes .....	121	16		16,0
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	5		5,0
de niveau universitaire .....	1213	10		10,0
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	1		1,0
Employés .....	134	34	1	34,8
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

## PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

## Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

## ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6	2	7,4
210	3	1	3,8
211	3	1	3,6
212			
213			

## SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée .....

Contrat à durée déterminée .....

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....

Contrat de remplacement .....

## Par motif de fin de contrat

Pension .....

Chômage avec complément d'entreprise .....

Licenciement .....

Autre motif .....

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	6	3	7,7
310	3	2	4,1
311	3	1	3,6
312			
313			
340			
341			
342	3	1	3,6
343	3	2	4,1
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801	4	5811	3
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802	107	5812	130
Coût net pour l'entreprise .....	5803	3.482	5813	3.764
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031	3.482	58131	3.764
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise .....	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	